

Hérouville-Saint-Clair

DOB : « Prudent » ou « sans saveur » ?

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 31 janvier 2018

1335 mots



Les écoles maternelles et élémentaires d'Hérouville reprendront une organisation du temps scolaire sur 4 jours à la rentrée de septembre 2018. - Crédit archives.

Le changement du temps scolaire a été validé, non sans débat, lundi, lors du conseil municipal. À la rentrée de septembre, les écoles retrouveront une organisation sur 4 jours.

Pourquoi ? Comment ?

Comment s'est organisée la concertation autour d'un possible retour à la semaine de quatre jours d'école ?

Adjointe au maire en charge des affaires scolaires, Caroline Boisset a détaillé, lundi, lors de la réunion du conseil municipal, le processus adopté : l'élaboration avec les représentants des parents d'élèves, d'un questionnaire à destination des familles (environ une sur deux a répondu), puis la consultation des treize équipes enseignantes, et des intervenants des TAP (Temps d'activités périscolaires), interventions qui représentent 2 millions d'euros dans le budget de la Ville.

Qu'est-il ressorti de cette consultation ?

Sur les 13 équipes enseignantes, 8 se sont prononcées en faveur du maintien du rythme scolaire, organisé sur 4,5 jours (soit neuf demi-journées du lundi au vendredi comprenant une heure de Temps d'activité périscolaires, entre 15 h 30 et 16 h 30).

Chez les intervenants du TAP, les animateurs ont souhaité le maintien, les agents territoriaux étaient partagés entre maintien et retour à la semaine de 4 jours.

Chez les parents ayant répondu au questionnaire, un peu plus de 51 % étaient favorables à la semaine de 4 jours. « **Rapportés par site, a conclu Caroline Boisset, pour 10 écoles sur 13, les familles souhaitent majoritairement un retour à la semaine de 4 jours d'école.** »

Quelle décision ont pris les conseils d'école ?

Neuf conseils d'école ont rendu un avis favorable à la proposition de la Ville de revenir à quatre jours (avec horaires envisagés : de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 30).

Deux ont voté contre et deux conseils n'ont pu se prononcer « **en raison de la stricte égalité des votes** ».

Cette nouvelle organisation du temps scolaire sera soumise « **pour validation** » au directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, en vue d'une application à partir de la rentrée de septembre.

Qu'en disent les élus d'opposition ?

Les cinq élus de l'opposition hérouvillaise ont voté contre ce changement d'organisation. Thierry Legoux s'est longuement exprimé. Il a regretté tout d'abord la forme employée, estimant n'avoir pas été associé à la commission en charge du dossier (« **vous nous avez royalement snobés** »), ce qu'a réfuté Caroline Boisset. Quant au fond, l'élu indique être « **vent debout contre la décision que vous nous faites officialiser ce soir** », convaincu « **que le meilleur temps d'apprentissage pour des élèves, c'est le matin. Donc cinq matinées, c'est mieux que quatre.** » Particulièrement en zones d'éducation prioritaire. « **Et le temps périscolaire, ce ne sont pas des enseignements fondamentaux.** » Joël Le Tensorer estime que la Ville a « **oublié les enfants** », les parents n'ayant répondu davantage en termes de « **qu'est-ce qui m'arrange le plus ?** » Rodolphe Thomas a en tout cas assuré avoir « **la volonté de proposer des activités adaptées** » à la rentrée 2018, à la pause méridienne et garderie.

Nathalie LECORNU-BAERT.

Taux de fiscalité

Taxe d'habitation 18,45 %, taxe foncière bâti 29,45 %, non bâti 52,19 %.

« Choc absorbé »

Comme chaque année, le maire et son adjoint aux finances se sont livrés à l'exercice du Débat d'orientations budgétaires (DOB), prélude au budget primitif. Ce budget 2018 sera soumis au vote des élus lors du conseil municipal lundi 26 mars.

Le nouveau budget a « **hérité** » d'un contexte contraint : baisse des dotations de l'État de près de 6 millions d'euros depuis 2013, transferts de compétences pas toujours compensés, fiscalité révisée, etc. « **Malgré tout cela, la ville d'Hérouville est parvenue à absorber les chocs et à poursuivre nos politiques de proximité en direction des Hérouvillais** », a assuré le maire, Rodolphe Thomas.

Laurent Mata, son adjoint aux finances, qualifie quant à lui ces orientations de « **prudentes** », ne cachant pas qu'il espère avoir de « **bonnes surprises** » en fin d'exercice.

La masse salariale toujours en tête

En résumé, en 2018, la Ville aura besoin de près de 30 millions d'euros (29 854 000 €) pour couvrir ses dépenses, dont près de la moitié pour payer ses employés (la masse salariale constitue le plus gros poste avec 16,461 millions d'euros).

Autres dépenses « **incompressibles** », le financement du CCAS (Centre communal d'action sociale) qui porte notamment les politiques d'insertion de la Ville (environ 2 millions d'euros), les subventions aux associations et partenaires associatifs (2,2 millions d'euros), ainsi que l'entretien des bâtiments et espaces publics et autres charges à caractère général (au total près de 8 millions d'euros).

Un peu d'épargne et de désendettement

Face à ces dépenses, la Ville peut compter sur un peu plus de 32 millions d'euros. Des rentrées provenant entre autres des recettes fiscales (près de 13 millions d'euros) avec des taux qui ne bougent toujours pas, « **mais 8 530 foyers sur 9 621 qui ne paieront plus de taxe d'habitation** ». Les dotations de l'État seront de l'ordre de 10 millions d'euros, et les allocations et compensations versées par Caen-la-Mer avoisineront les 3 millions d'euros.

Ce budget devrait permettre de poursuivre le désendettement de la Ville (estimée pour 2018 à moins de 26 millions d'euros, soit environ 800 € par habitant) et dégager de l'épargne brute (2,23 millions d'euros).

Ce qui offre des marges de manœuvre pour des investissements. Entre autres pour la finalisation des espaces Malraux, la poursuite de l'accessibilité des établissements recevant du public, la création d'un projet « **orchestre** » à l'école Simone-Veil, ou encore le réaménagement de l'ancienne station-service du boulevard des Belles-Portes comme le financement d'études

pour la création d'un complexe sportif (à La Varende) « **pour accueillir des compétitions de niveau national** », a annoncé le maire.

Quid des Assises du commerce ?

Ces orientations n'ont visiblement pas « envoyé du rêve » dans les rangs de l'opposition. « **On ne sent pas un grand dynamisme** », regrette Joël Le Tensorer, qui réclame toujours des Assises du commerce, destinées à faire le point sur l'attractivité de la Ville dans ce domaine. Il pointe également un manque selon lui, de vision sur la problématique « **des besoins en professionnels de santé** ».

« **DOB sans saveur. À mi-mandat, cela manque de souffle** », tacle Vincent Louvet, qui lui souhaiterait obtenir des chiffres concernant la sécurité publique. Et s'inquiète des conséquences des décisions gouvernementales (suppression de la taxe d'habitation, baisse des APL, etc.) sur les investissements et le quotidien des habitants.

Les 4 axes du maire

Rodolphe Thomas ne déroge pas : « **J'ai la volonté de continuer au service des habitants, sur les projets structurants.** » Selon quatre axes majeurs : « **Maîtrise des dépenses de fonctionnement et de l'endettement, stabilité fiscale, programme d'investissements ambitieux.** »